

Transaction

Les honoraires sont à la charge du vendeur
(sauf stipulation contraire prévue dans le mandat)

1 525€	20 000€	forfait 2 000 € TTC
20 001€	50 000€	10% TTC maximum
50 001€	80 000€	8% TTC maximum
80 001€	120 000€	7% TTC maximum
120 001€	200 000€	6% TTC maximum
200 001€	300 000€	5,5% TTC maximum
300 001€	500 000€	5% TTC maximum
Supérieur à 500 001€		4% TTC maximum
Bâtiments industriels ou commerciaux Domaines agricoles ou forestiers Fonds de commerce et cession de droit au bail		10% TTC maximum
Forfait garage		2 000€ TTC
Forfait parking		1 500€ TTC
Avis de valeur		Nous consulter

AGIR ADMINISTRATION DE BIENS

Location

- Honoraires de location : selon la loi Alur en vigueur.
 - En zone non tendue : 11,10€TTC/m²
 - Visite, dossier et rédaction du bail : 8,07€ TTC/m²
 - Etat des lieux : 3,03€ TTC/m²
 - En zone tendue : 13,12€TTC /m²
 - Visite, dossier et rédaction du bail : 10,09€TTC/m²
 - Etat des lieux : 3,03€ TTC/m²

AGIR ADMINISTRATION DE BIENS